



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2016 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Chalet Peter Williamson, situé au 300, rue Cypihot. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa
Madame la conseillère Dana Chevalier
Messieurs les conseillers Ryan Young, Francis Juneau, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Madame la greffière par intérim, Linda Chau agit comme secrétaire de la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**08-209-16 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'ouvrir la séance ordinaire du 15 août 2016. Il est 19 h 31.

Adoptée à l'unanimité.

08-210-16 Ordre du jour

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Ryan Young

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

08-209-16	Ouverture de la séance
08-210-16	Ordre du jour

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 08-211-16 Adoption de procès-verbaux
- 4. Sécurité publique**
 - 08-212-16 Autorisation de passage des cyclistes dans le cadre du Défi « Roulez pour vaincre la SLA » (Sclérose Latérale Amyotrophique)
- 5. Développement communautaire**
 - 08-213-16 Demande de fermeture de rue – Festival de l’ail
 - 08-214-16 Demande de fermeture de rue – Naturellement Sainte-Anne
 - 08-215-16 Report de la vente de garage communautaire du 13 août 2016
 - 08-216-16 Installation de deux panneaux promotionnels pour la fondation de l’Hôpital Général du Lakeshore
 - 08-217-16 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de l’événement «Sainte-Anne en Fleurs»
- 6. Urbanisme**
 - 6.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l’approbation d’un plan d’aménagement d’ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l’approbation d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA)
 - 6.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d’espaces naturels
 - 6.3. Autres sujets
 - 08-218-16 Demande de subvention dans le cadre du programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec – Volet Fonds des petites collectivités (FPC) pour le développement des infrastructures de la Promenade du Canal de Sainte-Anne-de-Bellevue
- 7. Services techniques**
 - 7.1. Autorisation de dépenses
 - 08-219-16 Acquisition et installation d’un groupe électrogène pour l’Hôtel de Ville
 - 7.2. Conclusion de contrats
 - 08-220-16 Acquisition d’un véhicule Ford F-550 muni d’une nacelle
 - 7.3. Acceptation de plans
 - 7.4. Réception de travaux

7.5. Autres sujets

- 08-221-16 Autorisation de déposer une demande au Comité de démolition eu égard à la «Tour à boyau »
- 08-222-16 Autorisation d'aller en appel d'offres public – Panneau d'affichage électronique au coin de St-Pierre et Ste-Élisabeth
- 08-223-16 Entrées privées sur le futur réseau pluvial dans le cadre des travaux de réfection des rues St-Etienne (de Montée Ste-Marie à Legault), Lamarche (de Ste-Élisabeth à l'A20) et Legault (de St-Étienne à Ste-Élisabeth)

8. Environnement**9. Développement économique et touristique****10. Finances**

10.1. dons / promotions / aides financières

10.2. Autres sujets

08-224-16 Adoption des comptes

08-225-16 Renouvellement du contrat d'entretien et de service informatique 2016 – Firme T3i

11. Administration et greffe

11.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

08-226-16 Nomination des membres du Comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville

11.2. Opérations Immobilières

11.3. Autres sujets

12. Ressources humaines

12.1. Contrats et ententes

13.2. Autres sujets

13. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

08-227-16 Avis de motion du règlement numéro 747-1 modifiant le règlement numéro 747 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

08-228-16 Avis de motion du règlement numéro 759-1 modifiant le règlement numéro 759 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

08-229-16 Avis de motion du règlement numéro 769-1 modifiant le règlement numéro 769 sur la circulation et la

sécurité publique portant sur les normes relatives aux vignettes de stationnement

08-230-16 Adoption du règlement numéro 770-2 modifiant le règlement numéro 770 relatif aux nuisances et à la sécurité de manière à interdire l'utilisation de tout appareil ou foyer à combustion solide entre le 1er juin et le 1er septembre

14. Dépôt de documents

15. Levée de la séance

08-231-16 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Il y a 16 personnes présentes.

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la période de questions qui s'est ouverte à 19 h 31 et s'est terminée à 20 h 40 se résument comme suit :

Résumé de l'objet principal de l'intervention	
1 ^{er} intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • S'interroge sur les conséquences d'une contravention au règlement 770-2 adopté durant la séance; • Suggère que l'interdiction soit établie en fonction de la température et non en fonction d'une période d'interdiction fixe; • S'interroge sur l'intérêt de l'adoption du règlement 770-2;
2 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande si le règlement 770-2 vise également les foyers extérieurs et s'il est possible de renforcer l'interdiction sur ceux-ci; • Demande si les agents doivent être avisés lorsque des chiens se trouvent dans les parcs; • Demande d'obtenir des statistiques sur les constats d'infractions émis aux propriétaires n'ayant pas de sacs pour les matières fécales de leur chien; • Demande des explications sur les avis de motion des règlements 747-1 et 759-1 modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus et des employés municipaux; • Demande des explications sur l'avis de motion du règlement 769-1 modifiant les normes relatives aux vignettes de stationnement; • S'inquiète de l'enlèvement des arbres lors de l'installation des piquets délimitant la piste cyclable; • S'interroge sur le plan d'intervention de la police et si les effectifs sont prêts pour la rentrée scolaire (2^e intervention);
3 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande un suivi sur la construction d'un parc à chiens dans le secteur Nord; • Commentaire sur les effets bénéfiques pour la communauté d'avoir un parc à chiens (2^e intervention);
4 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • S'interroge sur l'utilité des cases de stationnement réservées aux taxis au centre-ville; • Suggère de permettre le stationnement à la bibliothèque après les heures de fermeture le samedi et dimanche; • Soulève une problématique eu égard aux vignettes de stationnement détenus par des non-résidents (2^e intervention);

Résumé de l'objet principal de l'intervention	
5 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Soulève le problème de congestion autour du Marché Richelieu entre 16h30 et 19h00 à l'approche de la rentrée scolaire; • Soulève le problème de l'impact du Marché Ste-Anne sur les affaires du Marché Richelieu (2^e intervention);
6 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande quel est le coût maximal admissible du projet à soumettre dans le cadre de la demande de subvention pour le Canal de la Promenade (résolution 08-218-16); • Demande des explications sur la résolution 08-221-16 relativement à la nomination des membres du Comité d'étude des demandes de permis de démolition; • Demande comment la Ville entend gérer la circulation lors des travaux de réfection des rues Ste-Étienne, Lamarche et Legault (résolution 08-223-16); • Demande des explications sur la résolution 08-223-16 en ce qui concerne le raccordement pluvial; • Exprime son opinion à l'effet que le problème de circulation provient des étudiants du Collège John Abbott; • Demande pourquoi la Ville investit pour la construction d'un parc à chiens au lieu de dépenser au profit des enfants; • Demande si les chiens pourront circuler dans le parc;
7 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Demande des explications sur la demande de subvention pour le développement des infrastructures de la Promenade du Canal, notamment eu égard à l'implication financière de la Ville (résolution 08-218-16); • S'interroge sur l'utilité des dépenses reliées aux plans et devis en vue de l'installation d'un groupe électrogène à l'Hôtel de Ville (résolution 08-219-16); • Suivi sur le projet du SLR et divers commentaires;
8 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • S'interroge sur les coûts associés à la location de la toilette mobile sur remorque; • Demande des explications sur l'avis de motion du règlement 769-1 modifiant les normes relatives aux vignettes de stationnement; • Commentaires sur l'utilisation du stationnement du Centre Harpell alors qu'il est fermé;
9 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprime sur l'émondage des arbres qui obstruent les lampadaires; • Suggère d'installer un «skatepark» dans l'intérêt des enfants;

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

08-211-16 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière par intérim a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 juillet 2016;

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Dana Chevalier

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière par intérim de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

08-212-16	Autorisation de passage des cyclistes dans le cadre du Défi « Roulez pour vaincre la SLA » (Sclérose Latérale Amyotrophique)
------------------	---

ATTENDU QUE la Ville est heureuse d'accueillir le convoi cycliste du Défi « Roulez pour vaincre la SLA »;

ATTENDU QUE le convoi passera sur le territoire de la Ville le samedi 27 août 2016;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le passage des cyclistes du Défi « Roulez pour vaincre la SLA » le samedi 27 août 2016.

Adoptée à l'unanimité.

5. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

08-213-16	Demande de fermeture de rue – Festival de l'ail
------------------	--

ATTENDU la demande du Marché Sainte-Anne du 11 avril 2016 à l'effet de fermer la rue Sainte-Anne pour permettre la tenue du Festival de l'ail;

ATTENDU QUE le Marché Sainte-Anne organise annuellement le Festival de l'ail qui se tiendra de 9 h à 16 h le 27 août 2016 sur la rue Lalonde;

ATTENDU la recommandation de la directrice des loisirs à l'effet de permettre l'extension des heures d'ouvertures du Marché Sainte-Anne et la fermeture partielle de la rue Sainte-Anne pour des mesures de sécurité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser l'extension des heures d'ouverture d'une durée de deux (2) heures du Marché Sainte-Anne à l'occasion du Festival de l'ail le 27 août 2016, soit de 8 h à 17 h.

D'autoriser la fermeture d'un tronçon de la rue Sainte-Anne entre l'entrée et la sortie du Parc Lalonde pendant lesdites heures.

Adoptée à l'unanimité.

**08-214-16 Demande de fermeture de
rue – Naturellement Sainte-
Anne**

- ATTENDU l'événement Naturellement Sainte-Anne qui se tiendra le 17 septembre 2016;
- ATTENDU QUE les festivités prendront place dans la rue Sainte-Anne entre 10 h et 22 h;
- ATTENDU QUE quelques restaurants et bars sont invités à aménager des terrasses temporaires et les magasins sont invités à faire des braderies (ventes trottoirs) sur la rue Sainte-Anne, et ce jusqu'à 3 h le 18 septembre;
- ATTENDU QUE ces quelques restaurants et bars devront tout de même respecter un niveau raisonnable de bruit après minuit;
- ATTENDU la recommandation de la directrice des loisirs à l'effet de permettre la fermeture de la rue Sainte-Anne afin de permettre la tenue des activités, le montage et démontage du matériel ainsi que pour des mesures de sécurité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser la fermeture d'un tronçon de la rue Sainte-Anne entre les rues Kent et du Collège de 6 h le 17 septembre 2016 à 3 h le 18 septembre 2016 afin de permettre la tenue des activités de l'événement «Naturellement Sainte-Anne» sur la rue Sainte-Anne.

Adoptée à l'unanimité.

**08-215-16 Report de la vente de garage
communautaire du 13 août
2016**

- ATTENDU la résolution 03-051-16 autorisant la tenue des ventes de garage communautaires;
- ATTENDU QUE la vente de garage communautaire prévue pour le samedi 13 août 2016 n'a pu avoir lieu en raison des mauvaises conditions météorologiques;
- ATTENDU la recommandation de la directrice des loisirs à l'effet de reporter la vente de garage communautaire au samedi suivant, soit le 20 août 2016;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le report de la tenue de la vente de garage communautaire du 13 août 2016 au 20 août 2016.

Adoptée à l'unanimité.

**08-216-16 Installation de deux
panneaux promotionnels
pour la fondation de l'Hôpital
Général du Lakeshore**

ATTENDU la demande d'appui de la Fondation de l'Hôpital Général du Lakeshore pour l'installation de panneaux promotionnels dans le cadre de leur campagne de financement annuelle;

ATTENDU QUE la Ville entend continuer une bonne collaboration avec l'Hôpital général du Lakeshore, notamment avec la tenue de l'événement de la «Course des Canards» prévue le 17 septembre 2016;

ATTENDU la recommandation de la chargée en communications et ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'installation de deux panneaux promotionnels (4 X 8 pieds) sur le boul. des Anciens-Combattants et la rue Zénon-Gareau respectivement, dans le but de promouvoir la levée de fonds pour la Fondation de l'Hôpital Général du Lakeshore, dont la campagne de financement débute en septembre 2016 jusqu'en août 2017.

Adoptée à l'unanimité.

**08-217-16 Demande de permis de
réunion auprès de la Régie
des Alcools, des courses et
des jeux du Québec afin de
servir des boissons
alcoolisées lors de
l'événement «Sainte-Anne en
Fleurs»**

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de l'événement de la remise des prix pour «Sainte-Anne en Fleurs » le 3 octobre 2016 au Centre Harpell;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Francis Juneau

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de l'événement de la remise des prix pour «Sainte-Anne en Fleurs » le 3 octobre 2016 au Centre Harpell.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Linda Chau, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6. URBANISME

6.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.3. AUTRES SUJETS

08-218-16 Demande de subvention dans le cadre du programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec – Volet Fonds des petites collectivités (FPC) pour le développement des infrastructures de la Promenade du Canal de Sainte-Anne-de-Bellevue

ATTENDU QUE le programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC) offre aux municipalités de moins de 100 000 habitants un soutien financier afin qu'elles se dotent d'infrastructures qui peuvent contribuer, en autres, à leur essor culturel, sportif, de loisir, touristique ou à la protection des biens publics;

ATTENDU QUE la Ville souhaite développer les attraits touristiques sur le lieu historique national du Canal de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QUE la Ville désire soumettre un projet sous le volet 2 en ce qui a trait aux infrastructures collectives pour la construction d'un bâtiment d'accueil et d'information touristique sur la Promenade du Canal de Sainte-Anne-de-Bellevue ainsi que pour la réfection, rénovation et réhabilitation de la Promenade panoramique;

ATTENDU QUE l'aide financière peut atteindre 66 2/3 % du coût maximal admissible du projet et 15 % des coûts de planification et d'évaluation pour la conception, la surveillance et la gestion du projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser le dépôt d'une demande de subvention au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) dans le cadre du programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec - Volet Fonds des petites collectivités (FPC) pour la construction d'un bâtiment d'accueil et d'information touristique sur la Promenade du Canal de Sainte-Anne-de-Bellevue ainsi que pour la réfection, rénovation et réhabilitation de la Promenade panoramique.

De confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet, le cas échéant.

D'autoriser l'administration municipale à compléter tous les documents relatifs à cette demande.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville tous les documents relatifs à cette demande afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

7. SERVICES TECHNIQUES**7.1. AUTORISATION DE DÉPENSES**

08-219-16 Acquisition et installation d'un groupe électrogène pour l'Hôtel de Ville
--

ATTENDU QUE l'Hôtel de Ville est désigné comme étant le quartier général dans le cadre du Plan des mesures d'urgence de la Ville;

ATTENDU QUE l'Hôtel de Ville n'a présentement pas de système d'urgence en cas de panne d'électricité;

ATTENDU QUE l'acquisition d'un groupe électrogène a été approuvée dans le cadre du PTI 2016-2017-2018;

ATTENDU QUE les travaux de mise aux normes électriques de l'Hôtel de Ville ont été réalisés au cours du printemps 2016;

ATTENDU QUE les plans et devis et les travaux requièrent des services à la fois d'une firme d'ingénierie et d'une firme d'architectes du fait que le groupe électrogène sera à l'intérieur du garage de l'Hôtel de Ville et que des modifications sont requises au bâtiment;

ATTENDU QUE pour les modifications aux édifices publics, les plans et devis doivent être signés et scellés par un architecte et un ingénieur;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

De retenir les services de la firme *Tetra Tech* pour la préparation des plans et devis et la préparation de l'appel d'offres afin de procéder à l'acquisition d'un groupe électrogène pour l'Hôtel de Ville dans le cadre du plan des mesures d'urgence de la Ville.

D'autoriser une dépense maximale de 22 420,13 \$, taxes incluses, à même le surplus non affecté au 31 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

7.2. CONCLUSION DE CONTRATS

08-220-16 Acquisition d'un véhicule Ford F-550 muni d'une nacelle
--

ATTENDU la résolution 06-178-16 autorisant l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour l'acquisition d'un véhicule Ford F-550 muni d'une nacelle;

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 4 août 2016;

ATTENDU la recommandation du Coordonnateur aux Travaux publics à l'effet de conclure un contrat de fourniture pour l'acquisition d'un véhicule Ford F-550 muni d'une nacelle avec le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Michel Boudreault

D'octroyer le contrat d'achat à la compagnie *Altec Industries Ltd* pour l'acquisition d'un véhicule Ford F-550 muni d'une nacelle.

D'autoriser une dépense maximale de 176 584.35 \$, taxes incluses, laquelle sera financée à même un emprunt au fonds de roulement de 161 245.05 \$.

L'emprunt au fonds de roulement sera remboursé sur une période de dix (10) ans comme suit :

Pour l'année 2017 : 16 129,05 \$
Pour les années 2018 à 2026 : 16 124,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

7.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.5. AUTRES SUJETS**08-221-16 Autorisation de déposer une demande au Comité de démolition eu égard à la «Tour à boyau »**

ATTENDU QUE la structure de la tour à boyau est dégradée au point de représenter un risque au niveau de la sécurité et de la santé des personnes qui peuvent se retrouver à proximité;

ATTENDU QUE la firme *Construction et Expertise PG inc.* a été mandatée afin de concevoir les plans et devis pour les travaux de démolition de la structure de la tour à boyau ainsi que la construction d'un toit plat avec poutrelles et membranes afin d'obturer l'espace de la tour à boyau démolie;

ATTENDU QUE la demande de démolition doit d'abord être soumise au Comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville pour approbation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser l'administration municipale à procéder au dépôt d'une demande auprès du Comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville ayant pour objet la démolition de la tour à boyau de l'Hôtel de Ville.

Le vote est demandé sur la résolution par Madame le Maire :

Pour

Francis Juneau
Daniel Boyer
Yvan Labelle
Michel Boudreault

Contre

Dana Chevalier
Ryan Young
Paola Hawa

Adoptée sur division.

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les Cités et Villes (LCV)*, Madame le Maire Paola Hawa refuse de signer et d'approuver cette résolution. Celle-ci sera de nouveau présentée à la séance suivante du Conseil.

08-222-16 Autorisation d'aller en appel d'offres public – Panneau d'affichage électronique au coin de St-Pierre et Ste-Élisabeth

- ATTENDU QUE le panneau d'affichage électronique actuel est obsolète et n'est plus supporté par aucun fournisseur;
- ATTENDU QUE la maintenance du panneau d'affichage électronique actuel est difficile, récurrente et coûteuse;
- ATTENDU QUE l'acquisition d'un panneau d'affichage électronique a été approuvée dans le cadre du PTI 2016-2017-2018;
- ATTENDU QUE la Ville souhaite améliorer ses communications avec les résidents;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour la fourniture et l'installation d'un panneau d'affichage électronique au coin des rues St-Pierre et Ste-Élisabeth.

Adoptée à l'unanimité.

08-223-16 Entrées privées sur le futur réseau pluvial dans le cadre des travaux de réfection des rues St-Etienne (de Montée Ste-Marie à Legault), Lamarche (de Ste-Élisabeth à l'A20) et Legault (de St-Étienne à Ste-Élisabeth)

- ATTENDU QUE dans le cadre des travaux de réfection des rues St-Etienne (de Montée Ste-Marie à Legault), Lamarche (de Ste-Élisabeth à l'A20) et Legault (de St-Étienne à Ste-Élisabeth), les plans et devis ont été préparés par la firme *Le Groupe Conseil Génipur*;
- ATTENDU QUE pendant la conception des plans et devis, il appert que le réseau pluvial existant sur la rue Ste-Élisabeth est déjà en surcharge de sorte que sa capacité hydraulique actuelle ne lui permet pas de recevoir des volumes d'eau supplémentaires;
- ATTENDU QUE le raccordement des drains des bâtiments situés dans ce secteur à ce réseau pluvial augmenterait le risque de refoulement en cas de pluie abondante;
- ATTENDU QUE pour permettre au réseau pluvial d'avoir la capacité nécessaire pour prendre plus de volume d'eau, des travaux

devront être effectués pour accroître la capacité hydraulique du réseau pluvial sur Ste-Élisabeth;

ATTENDU QUE les travaux à effectuer sur la rue Ste-Élisabeth font partie des interventions prévues à court terme en vertu du plan d'intervention sur les réseaux d'eau potable, d'égouts et de voirie de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

D'interdire le raccordement aux conduites pluviales des bâtiments existants sur les rues St-Etienne (de Montée Ste-Marie à Legault), Lamarche (de Ste-Élisabeth à l'A20) et Legault (de St-Étienne à Ste-Élisabeth).

Cette interdiction se poursuivra jusqu'à ce que les travaux afin d'accroître la capacité hydraulique du réseau pluvial sur Ste-Élisabeth, entre les rues Legault et St-Pierre, soient exécutés.

Adoptée à l'unanimité.

8. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

10. FINANCES

10.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

10.2. AUTRES SUJETS

08-224-16	Adoption des comptes
------------------	-----------------------------

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 15 août 2016 :

720 552,30 \$

+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 juillet 2016 :

24 058,49 \$

Total :

744 610,79 \$

Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 22 juillet 2016 :

272 658,86 \$

Adoptée à l'unanimité.

08-225-16 Renouvellement du contrat d'entretien et de service informatique 2016 – Firme T3i

- ATTENDU QUE dans le cadre du processus budgétaire de l'année 2016, des crédits de 35 000 \$ ont été alloués pour l'entretien du système informatique;
- ATTENDU QUE le contrat d'entretien et de service informatique avec la firme informatique T3i venait à échéance le 31 juillet 2016;
- ATTENDU QUE le travail effectué par les employés de la firme T3i dans les trois dernières années ainsi que leur disponibilité, rencontrent les besoins actuels de la Ville;
- ATTENDU QUE le trésorier recommande au conseil municipal de renouveler le contrat de service avec cette firme pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 décembre 2016 en constituant une banque de 200 heures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Michel Boudreault

De renouveler le contrat de service avec la firme T3i pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2016 en constituant une banque de 200 heures.

D'autoriser une dépense maximale de 14 371.88 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-190-00-414 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

11. ADMINISTRATION ET GREFFE

**11.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

08-226-16 Nomination des membres du Comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville

- ATTENDU l'article 2.2 paragraphe b) du règlement numéro 656 sur la démolition des immeubles de la Ville à l'effet que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition est formé de trois (3) membres du conseil de la Ville désignés par voie de résolution;
- ATTENDU QUE l'article 2.2 paragraphe b) du règlement numéro 656 prévoit également que le mandat des membres du comité est pour une durée d'un (1) an, de novembre à novembre;

ATTENDU QUE le mandat des membres du comité a expiré à la séance régulière du mois de juin 2016 tel qu'il appert de la résolution 06-175-15;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

De nommer les personnes suivantes, pour une période intérimaire entre le 15 août et le 14 novembre 2016, membres du Comité d'étude des demandes de permis de démolition, à savoir :

Francis Juneau
Ryan Young
Michel Boudreault

Adoptée à l'unanimité.

11.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

11.3. AUTRES SUJETS

12. RESSOURCES HUMAINES

12.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

08-227-16	Avis de motion du règlement numéro 747-1 modifiant le règlement numéro 747 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
------------------	--

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 747-1 de manière à interdire certaines annonces lors d'activités de financement politique par les employés municipaux.

08-228-16 Avis de motion du règlement numéro 759-1 modifiant le règlement numéro 759 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 759-1 de manière à interdire certaines annonces lors d'activités de financement politique par les élus.

08-229-16 Avis de motion du règlement numéro 769-1 modifiant le règlement numéro 769 sur la circulation et la sécurité publique portant sur les normes relatives aux vignettes de stationnement

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 769-1 sur la circulation et la sécurité publique portant sur les normes relatives aux vignettes de stationnement.

08-230-16 Adoption du règlement numéro 770-2 modifiant le règlement numéro 770 relatif aux nuisances et à la sécurité de manière à interdire l'utilisation de tout appareil ou foyer à combustion solide entre le 1er juin et le 1er septembre

ATTENDU QU' en vertu des chapitres I et V de la *Loi sur les compétences municipales*, toute municipalité locale a compétence dans le domaine de l'environnement et peut adopter des règlements en matière d'environnement;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt général et de l'environnement d'interdire l'utilisation de tout appareil ou de foyer à combustion solide entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre;

ATTENDU QU' un avis de motion a été préalablement donné par le maire lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2016, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Michel Boudreault

D'adopter le règlement numéro 770-2 dont copie est jointe en annexe « A ».

Le vote est demandé sur la résolution par la conseillère du district #1 :

Pour

Ryan Young
Francis Juneau
Paola Hawa
Daniel Boyer
Yvan Labelle
Michel Boudreault

Contre

Dana Chevalier

Adoptée sur division.

14. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 12 juillet 2016 au 15 août 2016;
- Liste des commandes du 1^{er} juillet 2016 au 31 juillet 2016;

15. LEVÉE DE LA SÉANCE**08-231-16****Levée de la séance**

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 56.

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Linda Chau
Greffière par intérim

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-10939